

COMPETENCES DU SOCLE et EDUCATION MUSICALE

Quelques compétences ciblées, particulièrement travaillées dans les séquences d'éducation musicale

1. Les Langages pour penser et communiquer

1a. Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit

- L'élève emploie à l'écrit comme à l'oral un vocabulaire juste et précis.
- L'élève parle, communique, argumente à l'oral de façon claire et organisée.
- Il adapte son niveau de langue et son discours à la situation.
- Il écoute et prend en compte ses interlocuteurs.
- Il s'exprime à l'écrit pour raconter, décrire, expliquer ou argumenter de façon claire et organisée.

1d. Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps

- L'élève apprend à s'exprimer et communiquer par les arts, de manière individuelle et collective, en concevant et réalisant des productions, visuelles, plastiques, sonores ou verbales notamment.
- Il connaît et comprend les particularités des différents langages artistiques qu'il emploie.
- Il justifie ses intentions et ses choix en s'appuyant sur des notions d'analyse d'oeuvres.

2. Les Méthodes et outils pour apprendre

2a. Organisation du travail personnel

- Pour acquérir des connaissances et des compétences, il met en oeuvre les capacités essentielles que sont l'attention, la mémorisation, la mobilisation des ressources, la concentration, l'aptitude à l'échange et au questionnement, le respect des consignes, la gestion de l'effort.
-

2b. Coopération et réalisation de projets

- L'élève travaille en équipe, partage des tâches, s'engage dans un dialogue constructif, accepte la contradiction tout en défendant son point de vue, fait preuve de diplomatie, négocie et recherche un consensus.
- Il apprend à gérer un projet, qu'il soit individuel ou collectif, en planifie les tâches et fixe les étapes et évalue l'atteinte des objectifs.
- Il aide celui qui ne sait pas comme il apprend des autres.

2c. Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

- Il sait utiliser de façon réfléchie les outils de recherche, notamment sur internet. Il apprend à confronter différentes sources et à évaluer la validité des contenus. Il sait traiter les informations collectées, les organiser, les mémoriser sous des formats appropriés et les mettre en forme. Il les met en relation pour construire des connaissances.
- L'élève apprend à utiliser avec discernement les outils numériques de communication et d'information qu'il côtoie au quotidien, en respectant les règles sociales de leur usage et toutes potentialités pour apprendre et travailler.

2d. Outils numériques pour échanger et communiquer

- L'élève sait mobiliser différents outils numériques pour créer des documents intégrant divers médias et les publier ou les transmettre, afin qu'ils soient consultables et utilisables par d'autres.
- Il sait réutiliser des productions collaboratives pour enrichir ses propres réalisations, dans le respect des règles du droit d'auteur.
- L'élève utilise les espaces collaboratifs.

COMPETENCES DU SOCLE

3. La Formation de la personne et du citoyen
3a. Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
- Il respecte les opinions et la liberté d'autrui. - Il exprime ses sentiments et ses émotions en utilisant un vocabulaire précis
3b. La règle et le droit
- L'élève connaît le sens du principe de laïcité, il en mesure la profondeur historique et l'importance pour la démocratie dans notre pays. Il comprend que la laïcité garantit la liberté de conscience, fondée sur l'autonomie, le jugement de chacun et institue des règles permettant de vivre ensemble pacifiquement.
3c. Réflexion et discernement
- L'élève est attentif à la portée de ses paroles et à la responsabilité vis-à-vis d'autrui. - Il fonde et défend ses jugements en s'appuyant sur sa réflexion et sur sa maîtrise de l'argumentation. - L'élève vérifie la validité d'une information et distingue ce qui est objectif et ce qui est subjectif. Il apprend à justifier ses choix et à confronter ses propres jugements avec ceux des autres. Il sait remettre en cause ses jugements initiaux après un débat argumenté.
3d. Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
- L'élève sait prendre des initiatives, entreprendre et mettre en oeuvre des projets, après avoir évalué les conséquences de son action. - L'élève coopère et fait preuve de responsabilité vis à vis d'autrui.
5. Les Représentations du monde et de l'activité humaine
5a. L'espace et le temps
- L'élève se repère dans l'espace à différentes échelles
5b. Organisations et représentations du monde
- Il exprime à l'écrit et à l'oral ce qu'il ressent face à une oeuvre artistique, il étaye ses analyses et les jugements qu'il porte sur l'oeuvre, il formule des hypothèses sur ses significations et en propose une interprétation en s'appuyant notamment sur ses aspects formels et esthétiques. - Il justifie ses intentions et ses choix expressifs, en s'appuyant sur quelques notions d'analyse des oeuvres. - Il s'approprie de façon directe ou indirecte, notamment dans le cadre de sorties scolaires culturelles, des oeuvres littéraires et artistiques appartenant au patrimoine national et mondial comme à la création contemporaine.
5c. Invention, élaboration, production
- L'élève imagine, conçoit et réalise des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques. - Il mobilise son imagination et sa créativité au service d'un projet personnel ou collectif. - Il développe son jugement, son goût, sa sensibilité, ses émotions esthétiques. - Dans le cadre d'activités et de projets collectifs, il prend sa place dans le groupe en étant attentif aux autres pour coopérer ou s'affronter dans un cadre réglementé. - Il connaît les contraintes et les libertés qui s'exercent dans le cadre des activités physiques et sportives ou artistiques personnelles et collectives. Il sait en tirer parti et gère son activité physique et sa production ou sa performance artistiques pour les améliorer, progresser et se perfectionner.